

LA BOULE OVALE DE LA VALLEE DES BAUX

Affiliation n° 5046

Association n° W132001033

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2015

Le vendredi 30 octobre 2015, s'est tenue, à la salle Jean FAVIER, sise place Henri Giraud à Maussane les Alpilles, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association de la Boule Ovale de la Vallée des Baux sous la présidence de M. FERRER Francis, président en exercice.

Après décompte des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint. Le président en exercice peut déclarer ouverte l'assemblée générale en lisant l'ordre du jour.

- Bilan moral et financier
- Renouvellement du bureau
- Questions diverses

Le Président remercie de sa présence Madame Marie-Pierre CALLET, conseillère départementale des Bouches-du-Rhône et conseillère municipale de Maussane.

Il profite de l'occasion qui lui est offerte pour remercier également les communes de la vallée des Baux (Les Baux, Paradou et Maussane) pour leur aide financière en octroyant des subventions durant l'année 2015.

●BILAN MORAL

Le Président poursuit ses propos par le bilan moral.

Nous enregistrons une stagnation de nos licenciés qui s'établit à **74** cette année. A signaler toutefois qu'une vingtaine de nos amis mourésiens nous ont quitté pour fonder leur propre club.

Cette année encore le club a organisé **5 concours** officiels qui ont eu un énorme succès populaire. Nous avons renouvelé le 2 mai 2015 le concours souvenir Jean Riviera dit Coco. Ce fut un gros succès. 86 équipes en doublettes se sont inscrites à ce concours. Des équipes qui venaient des quatre coins de la région PACA surtout de Nice. L'opération se renouvellera en 2016.

- Beau succès également des concours vétérans qui ont drainé entre 40 à 90 joueurs. Dans un esprit amical et convivial surtout l'après final ! Ces concours se déroulent deux fois par mois.
- Cette année grâce à l'aide financière du Conseil Départemental et de l'appui de Mme CALLET élue récemment conseillère départementale des Bouches du Rhône, le club a fait l'acquisition d'une traceuse de lignes pour marquer les aires de jeux lors des concours officiels, Merci à eux.
- Remerciements à nos amis Paul ARNAUD, Henri ROCHE et Pascal JOUSSAUD du restaurant O'RESTO, grâce à eux nous avons élaboré des concours bien dotés qui ont attirés de nombreux joueurs. Remerciements aux commerçants de Maussane pour leur don qui a financé le concours officiel de doublette choisie.
- Remerciements à nouveau à Mme M.P. Callet, pour son don qui nous a permis de poursuivre depuis déjà six ans un concours spécial intitulé « Concours du Domaine de Malaga ».
- Cette année les concours pour enfants ont connu également leur succès avec la présence de nombreux enfants du camping municipal
- La Boule Ovale comme chaque année a assuré le concours de la fête votive du Paradou aidée en cela par la municipalité dont je remercie leur implication. On a compté jusqu'à 90 joueurs.
- Cette année encore le club a été partie prenante dans l'organisation de deux Vide Greniers qui se sont avérés des succès populaires pour le village et financiers pour l'association.
- Le club a été également partie prenante dans toutes les manifestations organisées sur la Place Henri Giraud (brocantes, floralies, marché de Noël).
- Remerciements aux membres fidèles du bureau (Daniel, Gérard Pes qui gère à merveille notre blog, ce dernier mérite une visite et Roland) et à certains bénévoles ne faisant pas partie du bureau (comme Léonce Passamard, Myriam Pes, Paul et Mireille Wanko, mais qui ont amicalement donné un grand « coup de main ». Merci à vous tous.
- Une pensée pour un de nos sociétaires décédé récemment, il s'agit de François MAURRISSANE.
-

●BILAN FINANCIER

Le président donne la parole à M.Féray qui présente le bilan définitif financier de la saison 2015:

Recettes 2015	:	18.381,52 €
Dépenses 2015	:	18.578,82 €
Soit un déficit de :		<u>197,30 €</u>

Le compte d'exploitation 201 présente un déficit de 197,30€.

Le trésorier décortique ce résultat.
En dépenses il faut retenir :

Les frais de fonctionnement du Club : organisation des concours, frais de publicité, d'envoi d'affiches, de réunion, de manifestation conviviale, achat des lots pour les différents concours Noël, enfants, frais divers restent à peu près identiques d'une année sur l'autre en 2015. Cette

année trois dépenses importantes à noter le frigo, les talkies walkies et la traceuse pour un total de 1703€. Les dépenses globales s'élèvent à 18 578,82€.
En recettes, retenons les lignes suivantes :

Les deux vides greniers qui ont eu un succès populaire et financier intéressant. Ils ont rapporté 2 854€ malgré une journée de pluie pour le VG du 19 avril.

Enfin je vous rappelle les dotations du domaine de Malaga (150€), du Paradou (400€), de Maussane (800€). Merci à eux.

Rappel aussi des subventions communales qui ont été maintenues malgré la crise que traversent les collectivités locales dans leur grande majorité.

Enfin le conseil départemental nous a versé une subvention de 715€ pour l'achat de cette traceuse de ligne.

L'excédent 2014 qui est de 2.335,06€ auquel il faut soustraire le déficit de cette année de 197.30€ cela nous donne une trésorerie disponible au 30 octobre 2015 de 2.137,76€.

Les disponibilités de l'association sont de :

En espèces : 288,72€

Compte courant usuel : 1849.04€.

La situation est saine. Ce fonds de trésorerie est nécessaire pour nous permettre de faire face aux premières dépenses à savoir l'assurance, la poursuite des dotations des concours dont celui de Noël, les frais d'internet et les renouvellements des licences.

Le trésorier sollicite le quitus qui lui est donné par l'assemblée à l'unanimité.

Une copie du bilan est annexée à la présente.

●RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le président en exercice procède au renouvellement du bureau. Après un tour de table, le bureau suivant est proposé au vote :

PASSAMARD Léonce – PES Myriam - FERRER Francis - FERAY Roland -
PASSAMARD Daniel- PES Gérard-LANFRANCHI Jean Marie-PIQUET Hubert et
WANKO Paul.

Il est accepté à l'unanimité. Le bureau se réunira à l'issue de l'assemblée générale pour procéder à l'élection de son président, ses vice-présidents, son secrétaire général, son secrétaire général adjoint, son trésorier, son trésorier adjoint et ses assesseurs.

●QUESTIONS DIVERSES

- M. Henrotel demande, puisque que le club possède de l'argent, pourquoi on ne prime pas plus les concours. Il lui est rétorqué que la buvette fonctionne mieux avec des petits concours et que même si on augmente les primes cela ne fait pas venir de joueurs supplémentaires.

Un membre de l'assistance soulève le problème de peu de concours offerts aux licenciés en général. Le président l'informe que par expérience on voit que les jeunes ne participent pas plus à leur propre concours.

Autre demande : plus de concours « choisi ». Il lui est répondu que petit à petit ce genre de concours tend à disparaître compte tenu que ce genre de concours attire les plus forts (élites) et laisse peu de place aux joueurs promotionnels.

Le Président lève la séance à 19 h 55 et un apéritif est offert à l'assistance.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Le Trésorier,

Francis FERRER

Daniel PASSAMARD

Roland FERAY